

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(12\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 12 janvier 1873](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 12 janvier 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 3 p. (476r, 477r, 478v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 12 janvier 1873, consulté le 05/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46117>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 janvier 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur le moulage mécanique. À propos du dépôt d'un certificat d'addition pour toutes les études accomplies depuis la prise du brevet, pour éviter de surcharger le brevet à prendre qui comprendra les nouvelles machines et l'organisation d'ensemble.

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 17/10/2023

Versailles 12 Janvier 49

Cher Monsieur Grebel,

La conversation que j'ai eue
avec M. Casson sur le
brevet de moulage mécanique,
d'accord avec mes propres
réflexions, m'engage à prendre
tout simplement un certificat
d'addition pour toutes les
études qui ont été faites depuis
le brevet déjà pris, c'est-à-
dire pour celles que vous
m'avez remises au moment de
mon départ.

Cela constatera sur ce point
mes droits de priorité sans
surcharger inutilement le
nouveau brevet que nous
avons à prendre.

Ce dernier comprendra au

contraire les nouvelles machines que nous avons étudiées, et l'organisation. L'ensemble que je viens de proposer.

On pourra y joindre comme sous-détails les perfectionnements introduits dans la confection des formatrices et l'exécution des classes en fer.

Ces divers éléments entreront utilement dans le nouveau brevet, tandis que les dessins antérieurs viendraient y jeter de l'obscurité.

Il serait utile de dépasser le plus tôt possible la demande de certificat d'addition, mais probablement que la description est à changer. Dites-moi votre avis sur ce point ?

Dites-moi aussi s'il n'est apparu aucune difficulté dans le plan d'études que je vous ai soumis.

pour ce nouveau genre de
moulage mécanique.

Il est peut-être un point
que j'ai n'aurais pas suffisam-
ment déterminé, c'est celui
de la dimension du malaxeur
pour correspondre au débit
des sables produits par le
courant de travail, car il
faut que le malaxeur soit
en état de faire le battage
du sable, aussi vite que le
moulage et la coulée s'exécutent.

Agrez, je vous prie,
nos bien cordiales civilités.

Legendre